

« a ordonné que quatre des prêtres et deux des clercs de cette église iront alternativement dans l'hôtel du Gouvernement où est le corps du dit défunt seigneur archevesque, vestu pontificalement sur un lit de parade et y dire l'office des morts jusqu'au jour de demain jeudi soir.

« La Compagnie a aussi résolu de faire un service dans cette Eglise pour ledit seigneur archevêque et pris jour pour cet effet mardi prochain, neuf juin, que tout le chœur et le devant d'iceluy sera tapissé de draps noirs avec de la lumière blanche dans le tour du dit chœur et des écussons aux armoiries du seigneur archevêque et qu'au tour du dandome qui sera mis sur son mausolée il y aura huit gros flambeaux aussi en cire blanche.

« La Compagnie a aussi résolu et arrêté qu'à l'issue de la grande messe canoniale de ce jour, tous messieurs iront en corps et avec leurs surplis audit hôtel du Gouvernement donner de l'eau bénite au défunt seigneur archevêque. » (20).

Le service, non moins magnifique que celui de la Primatiale, commandé par le consulat et où l'on entendit Massillon, n'eut lieu qu'à la fin du mois suivant; il était l'office de quarantaine et l'église du monastère des Carmélites était nécessairement indiquée d'avance.

L'ordre et l'éclat de la cérémonie ne nous sont pas connus; personne ne prit le soin, comme pour une cérémonie précédente, que les Pères jésuites de la Trinité célébrèrent de leur côté, d'en recueillir une description précise et offi-

(20) Archives départementales du Rhône. Fonds du Chapitre de Saint-Jean.